



Protections de vos données personnelles



Conformément aux directives européennes du Règlement Général de Protection des Données (RGPD), le laboratoire de l'Institut Alfred Fournier s'engage à respecter votre vie privée et protéger les données personnelles que vous nous confiez en assurant leur confidentialité, leur intégrité, leur disponibilité et leur sécurité.

1 Informations relatives au traitement de vos données

1. Le laboratoire utilise un système d'informations destiné à permettre votre prise en charge médicale dans le strict respect du secret médical auquel sont astreints les professionnels intervenant dans le cadre de votre prise en charge.
2. Les informations suivantes vous concernant et collectées lors de votre prise en charge font l'objet d'un traitement informatique de données à caractère personnel :
 - votre identité (nom d'usage, nom de naissance, prénom, date de naissance, sexe). Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour) pourra vous être demandée pour l'assurer l'identitovigilance;
 - vos coordonnées postales et téléphoniques, afin de pouvoir vous contacter (Urgence, renseignement, etc) ou vous adresser votre compte rendu de résultats ;
 - les informations relatives à votre statut d'assuré social (dont numéro de sécurité social et identifiant national de santé) et à vos régimes complémentaires ;
 - vos résultats et comptes rendus d'examens, coordonnées des médecins traitants, renseignements biologiques, cliniques et thérapeutiques, antécédents, traitements en cours, informations relatives aux habitudes de vie avec votre accord et uniquement si elles sont nécessaires à la réalisation ou à l'interprétation des examens demandés.

Ces données peuvent être recueillies directement (lorsque vous vous présentez au laboratoire), mais également par l'intermédiaire de votre infirmier à domicile ou de votre médecin prescripteur. Dans tous les cas, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès du site du laboratoire qui a enregistré et traité votre demande d'examens.



3. Le laboratoire est le responsable du traitement de vos données au sens de la loi informatique et libertés et du règlement général sur la protection des données.

Coordonnées du responsable de traitement :
Laboratoire de l'Institut Alfred Fournier
25 boulevard Saint-Jacques
75014 PARIS

1.1 Pour quelles raisons vos données sont-elles collectées ?

4. Vos données font l'objet d'un traitement nécessaire au respect d'obligations légales, mis en œuvre dans le cadre de la gestion d'un service de santé et sont collectées pour les finalités suivantes :

- gestion de votre dossier médical et vos rendez-vous (enregistrement des prescriptions d'analyses, enregistrement de votre fiche de suivi médical) ;
- gestion des analyses et des résultats ;
- transmission de prélèvements aux fins d'analyses vers d'autres laboratoires ;
- Gestion de la facturation des examens et du remboursement (tiers-payant) auprès des organismes (sécurité sociale, mutuelle) et/ou du patient ;
- édition et envoi des comptes-rendus d'examens au patient et au.x prescripteur.s ;
- Gestion des réclamations.

5. Sauf opposition de votre part, les traitements fondés sur les intérêts légitimes du laboratoire sont également mis en œuvre, pour les finalités suivantes :

- réalisation d'études à usage interne ;
- participation à des études épidémiologiques.

6. A défaut de pouvoir traiter vos données, votre prise en charge ne sera pas optimale.

1.2 Qui sont les destinataires de vos données ?

7. Vos données peuvent être transmises aux professionnels intervenant dans le cadre de votre prise en charge par le laboratoire ainsi qu'aux personnes suivantes :

- le personnel du laboratoire selon les habilitations ;
- les sous-traitants du laboratoire (ex. aux fins de transmission à notre serveur de résultat si vous ou votre prescripteur en a fait la demande) ;
- les laboratoires auxquels sont adressés des échantillons aux fins d'analyses ;
- votre médecin prescripteur ;
- les professionnels de santé impliqués dans votre prise en charge (tels que le médecin traitant, les spécialistes consultés, ...) ;
- les agents habilités de l'assurance maladie et de votre assurance maladie complémentaire pour le règlement des prestations de santé, notamment dans le cadre d'une demande de remboursement ;
- les organismes de recherche dans le domaine de la santé et organismes spécialisés dans l'évaluation des pratiques de soins ;



- les autorités de santé compétentes, par exemple dans le cadre d'une surveillance épidémiologique ou d'une notification obligatoire de certaines maladies dont la liste est disponible à l'adresse suivante : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-a-declaration-obligatoire/liste-des-maladies-a-declaration-obligatoire> ;
- les autorités judiciaires ou administratives dans le cadre d'une procédure légale.

8. Votre compte rendu de biologie médicale peut également être intégré à votre dossier médical partagé (DMP) si vous en disposez.

1.3 Pendant combien de temps vos données sont-elles conservées ?

9. Vos données personnelles sont conservées dans le respect de la loi française sur le dossier médical (Article L.1111- 7 et L.1142-28 du Code de la Santé Publique). Ce texte impose au laboratoire une durée de conservation de 20 ans pour les résultats d'examens et les éléments qui y sont liés.

2 Quels sont vos droits ?

10. Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer (sauf lorsque ce droit à l'effacement va à l'encontre de l'obligation légale de conservation des dossiers médicaux). Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

11. Pour toute demande concernant vos données personnelles, nous vous invitons à nous contacter par mail à l'adresse suivante : protection.donnees@institutfournier.org. Préalablement à l'application de ces droits, il vous sera demandé de nous fournir une preuve de votre identité.

12. Sauf cas particuliers, pour les patients mineurs, le droit d'accès est exercé par le ou les titulaires de l'autorité parentale. A la demande du mineur, cet accès a lieu par l'intermédiaire d'un médecin.

13. L'autorité de contrôle désignée par la loi française est la Commission Nationale Informatique et Liberté que vous pouvez saisir en cas de litige dans l'exercice de vos droits ou si vous pensez que votre réclamation concerne un manquement à la loi « Informatique et libertés ». Vous trouverez les modalités de cette saisie sur le site internet de la CNIL : <https://www.cnil.fr>.

2.1 Utilisation de votre prélèvement à des fins médicales ou scientifiques

14. Nous vous informons qu'en application de l'article L. 1211-2 du Code de la santé publique, les prélèvements qui sont effectués aux fins de votre prise en charge par le laboratoire peuvent être également utilisés à d'autres fins médicales ou scientifiques, y compris à des fins :

- de recherches internes au laboratoire, incluant les vérifications de méthode et les contrôles de la qualité des examens ;
- de recherches médicales ;



- de recherches scientifiques, notamment de validation/comparaison de méthodes dans le domaine de la biologie.

15. A ce titre, les échantillons anonymisés pourront être transmis à des organismes de recherche et des industriels du secteur de la biologie médicale.

16. Puisque votre consentement n'est pas requis en application de l'article L. 1211-2 du Code de la santé publique, vous pouvez à tout moment vous y opposer en nous contactant par mail à l'adresse suivante : protection.donnees@institutfournier.org.

17. Le personnel du laboratoire est à votre disposition pour toute explication que vous souhaiteriez au sujet des traitements de données à caractère personnel vous concernant.

3 Engagements du laboratoire

3.1 Sécurité des données personnelles

18. Le laboratoire s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de vos données personnelles, administratives et médicales. L'ensemble des collaborateurs médicaux et administratifs de notre laboratoire est soumis à une stricte clause de confidentialité (appelée parfois « secret médical ») pour toutes les informations obtenues des patients dans le cadre de leur activité professionnelle. Nous veillons également à obtenir les mêmes garanties de confidentialité de la part de tous nos fournisseurs et sous-traitants.

19. Les données sont conservées conformément à la réglementation en vigueur.

20. Les échanges de données avec un destinataire extérieur au laboratoire se font exclusivement via des moyens de communications de nature à assurer la sécurité et la confidentialité des données (flux chiffrés).

3.2 Procédures mises en œuvre en cas de fuite de données

21. En cas de violation de données personnelles, le laboratoire s'engage :

- à notifier la CNIL dans les 72 heures après avoir pris connaissance de la violation ;
- à informer les personnes concernées en cas de risque élevé ;
- à documenter en interne l'incident en déterminant :
 - la nature de la violation,
 - si possible, les catégories et le nombre approximatif de personnes concernées par la violation,
 - les catégories et le nombre approximatif d'enregistrements de données à caractère personnel concernés,
 - décrire les conséquences probables de la violation de données,
 - décrire les mesures prises pour éviter que cet incident se reproduise ou atténuer les éventuelles conséquences négatives.